

Jeu-questionnaire : Après nous avoir envoyé votre déclaration de revenus

9 questions

1. Un avis de cotisation est un document que l'Agence du revenu du Canada (ARC) vous envoie après avoir examiné et traité votre déclaration de revenus et de prestations. Quels renseignements importants se trouvent dans votre avis de cotisation?
 - Le résultat final suite à l'examen de votre déclaration de revenus
 - Vos renseignements d'identification pour ouvrir une session dans votre compte de l'ARC
 - Des renseignements sur vos versements du crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH)
 - Les détails de votre régime enregistré d'épargne-études (REEE)
2. Votre avis de cotisation fournit divers renseignements sur vos impôts. Avez-vous besoin de lire en entier votre avis de cotisation?
 - Oui
 - Non
3. Vous vous rappelez avoir reçu votre avis de cotisation, mais vous n'arrivez pas à le retrouver après avoir déménagé à l'autre bout du pays pour vos études. Le service d'administration des logements universitaires vous demande de lui en fournir une copie pour vérifier votre revenu. Comment pouvez-vous en obtenir une copie?
 - En ligne, dans votre profil d'étudiant sur le portail de votre université
 - Communiquer avec votre institution financière
 - Communiquer avec Service Canada
 - Voir l'avis en ligne dans Mon dossier
4. Un remboursement peut être émis seulement si vous produisez une déclaration de revenus et de prestations. C'est pourquoi il est important que vous fassiez vos impôts chaque année. Sinon, vous ne recevrez pas le remboursement auquel vous pourriez avoir droit. Quelle est la façon la plus rapide d'obtenir votre remboursement?
 - En produisant votre déclaration sur papier et en recevant vos versements par dépôt direct
 - En produisant votre déclaration sur papier et en recevant vos versements par chèque
 - En produisant votre déclaration en ligne et en recevant vos versements par dépôt direct
 - En produisant votre déclaration en ligne et en recevant vos versements par chèque
5. Si vous remplissez votre déclaration de revenus en ligne, le logiciel d'impôt homologué calculera votre résultat (un montant) final. Ce montant pourrait être un remboursement ou un solde dû, ou le solde pourrait être à zéro. Si vous avez droit à un remboursement, l'ARC vous fera parvenir le montant calculé par le logiciel.
 - Vrai
 - Faux

6. Pouvez-vous payer vos impôts avec des bitcoins?
- Oui
 - Non
7. Vous recevez votre avis de cotisation et il indique un solde impayé. Vous avez reçu quelques factures importantes récemment et vous n'êtes pas en mesure de payer le solde d'un seul coup. Que devez-vous faire?
- Ne pas tenir compte du solde jusqu'à ce que vous puissiez le payer au complet
 - Communiquer avec l'ARC et établir une entente de paiement
 - Faire vos impôts de nouveau et déclarer moins de revenus
 - Demander un rabais pour payer une partie de votre solde
8. Vous recevez votre avis de cotisation et vous vous rendez compte que vous avez oublié de demander un crédit d'impôt auquel vous aviez droit. Est-il possible de demander qu'on apporte une modification à votre déclaration?
- Oui
 - Non
9. Vous pouvez demander qu'on apporte une modification à votre déclaration de revenus en modifiant le montant que vous avez entré à une certaine ligne. Il y a diverses façons d'envoyer votre demande. Lequel des énoncés suivants correspond à une façon d'envoyer une demande de modification de votre déclaration?
- Par courriel
 - Après de votre institution financière
 - En ligne
 - En appelant votre employeur

Corrigé : Après nous avoir envoyé votre déclaration de revenus

1. Le résultat final suite à l'examen de votre déclaration de revenus
2. Oui
3. Voir l'avis en ligne dans Mon dossier
4. En produisant votre déclaration en ligne et en recevant vos versements par dépôt direct
5. Faux
6. Non
7. Communiquer avec l'ARC et établir une entente de paiement
8. Oui
9. En ligne